



Guide de la mobilité étudiante

La mobilité internationale pour les étudiants regroupe divers programmes et initiatives permettant de poursuivre une partie de leurs études ou de réaliser un stage à l'étranger.

Cette expérience valorisante favorise le développement de compétences linguistiques, culturelles et professionnelles.

Elle englobe souvent des échanges universitaires, des programmes tels qu'Erasmus+ ainsi que des bourses dédiées pour soutenir les étudiants financièrement.

Ces opportunités offrent aux étudiants la possibilité de découvrir un nouveau système éducatif tout en élargissant leur réseau à l'international.

Aide à la mobilité parcoursup

Une aide de 500 €, cumulable avec d'autres dispositifs, est accessible aux lycéens boursiers ayant accepté une proposition d'admission sur Parcoursup pour une formation située en dehors de leur académie de résidence.

Pour en bénéficier, il est nécessaire d'être titulaire d'une bourse de lycée, d'avoir validé un vœu hors académie sur Parcoursup et d'avoir accepté définitivement cette offre. La demande doit être effectuée auprès du CROUS après l'inscription administrative dans l'établissement d'enseignement supérieur concerné.

*Pour plus d'information **cliquez sur le bouton** ou scannez le **code QR***



Aide à la mobilité master

L'aide à la mobilité Master s'adresse aux étudiants souhaitant poursuivre leur master dans une région différente de celle où ils ont obtenu leur licence. Ce dispositif financier, d'un montant de 1 000 euros, est accordé aux étudiants admis en première année de master qui doivent déménager à plus de 50 kilomètres de leur domicile ou dont le trajet dépasse une heure. Cette aide a pour objectif de favoriser l'accès à des formations de qualité partout en France et de renforcer l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur.

*Pour plus d'information **cliquez sur le bouton** ou scannez le **code QR***



ERASMUS +

Erasmus+ est un programme emblématique de l'Union européenne qui promeut l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport à l'échelle européenne. Il propose des opportunités de mobilité internationale non seulement pour les étudiants, mais aussi pour les enseignants, formateurs et jeunes en général. L'un de ses volets les plus populaires est le soutien accordé aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études ou réaliser un stage à l'étranger.

Les objectifs du programme Erasmus+ sont les suivants :

- Développer les compétences et améliorer l'employabilité.
- Moderniser les systèmes d'éducation, de formation et de travail auprès des jeunes.
- Favoriser la compréhension interculturelle par le biais d'échanges enrichissants.
- Appuyer le développement professionnel des enseignants, formateurs et autres acteurs de l'éducation.

Conditions d'éligibilité Pour profiter du programme Erasmus+, vous devez :

- Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur participant au programme.
- Sélectionner un pays participant au programme (les 27 pays de l'UE ainsi que d'autres pays partenaires).
- Effectuer un séjour d'une durée de 2 à 12 mois, que ce soit pour des études ou un stage.

Montant et durée de l'aide

Le montant de l'aide Erasmus+ dépend du coût de la vie dans le pays de destination, de la durée du séjour et, dans certains cas, des ressources de l'étudiant. Cette aide est destinée à contribuer aux frais de voyage et aux dépenses supplémentaires liées au séjour à l'étranger. De plus, le montant peut fluctuer en fonction des fonds de l'UE disponibles pour chaque pays.

Comment postuler au programme erasmus+

Le montant de l'aide Erasmus+ dépend du coût de la vie dans le pays de destination, de la durée du séjour et, dans certains cas, des ressources de l'étudiant. Cette aide est destinée à contribuer aux frais de voyage et aux dépenses supplémentaires liées au séjour à l'étranger. De plus, le montant peut fluctuer en fonction des fonds de l'UE disponibles pour chaque pays.

Contactez le bureau des relations internationales :

Votre premier interlocuteur doit être le responsable de la mobilité.

Zakaria DRIFF : z.driff@rush-school.com
+33 1 83 64 41 60

Choix de l'université ou de l'entreprise : Sélectionnez une institution ou une entreprise dans le pays de destination qui a un partenariat Erasmus+ avec votre établissement.

Constitution du dossier : Rassemblez les documents requis, tels que le contrat d'études pour les périodes d'études ou le contrat de stage, en partenariat avec votre établissement d'origine et l'organisme d'accueil.

Candidature et sélection : Envoyez votre candidature en suivant les instructions de votre université. Le processus de sélection est généralement fondé sur le mérite académique et votre motivation.

Avantages erasmus+

- Enrichissement académique et professionnel : Erasmus+ valorise votre parcours éducatif en vous offrant de nouvelles méthodes d'apprentissage et des expériences pratiques via des stages.
- Développement personnel : Étudier et vivre à l'étranger favorise l'autonomie, la maturité et l'ouverture interculturelle.
- Réseau élargi : Vous aurez l'occasion de créer un réseau international d'amis, de collègues et de professionnels.

En résumé, Erasmus+ constitue une formidable occasion de vous plonger dans une nouvelle culture, d'améliorer vos compétences linguistiques et d'acquérir une expérience internationale précieuse qui sera un atout pour votre carrière future.

Si vous envisagez une expérience à l'étranger, Erasmus+ peut vous fournir le soutien nécessaire pour concrétiser ce projet.

*Pour plus d'information **cliquez sur le bouton** ou scannez le **code QR***



L'Aide à la Mobilité Internationale (AMI) est un dispositif de soutien financier destiné aux étudiants qui souhaitent effectuer une partie de leur cursus à l'étranger, que ce soit dans le cadre d'un échange ou d'un stage international.

Proposée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France, cette aide a pour objectif de favoriser l'accès aux expériences internationales en atténuant les obstacles financiers qui pourraient freiner certains étudiants dans leur démarche.

Conditions d'éligibilité

Pour bénéficier de l'Aide à la Mobilité Internationale, vous devez remplir les critères suivants :

- Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français participant au programme.
- Suivre un cursus menant à un diplôme national.
- Participer à un programme d'échange ou réaliser un stage international d'une durée minimale d'un mois.
- Avoir un projet de mobilité prévu dans un pays étranger.
- Justifier d'un besoin financier, ce qui signifie que vos ressources ne doivent pas être suffisantes pour couvrir les frais liés à la mobilité.

Montant et durée de l'aide

Le montant de l'Aide à la Mobilité Internationale peut fluctuer en fonction de plusieurs critères, tels que le pays de destination, la durée du séjour et les ressources financières de l'étudiant.

La bourse peut atteindre plusieurs centaines d'euros par mois et est généralement accordée pour une période ne dépassant pas l'année universitaire en cours. En règle générale, la durée maximale du financement est souvent limitée à un an.

Comment postuler à l'aide AMI

L'Aide à la Mobilité Internationale (AMI) est un dispositif de soutien financier destiné aux étudiants qui souhaitent effectuer une partie de leur cursus à l'étranger, que ce soit dans le cadre d'un échange ou d'un stage international.

Proposée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France, cette aide a pour objectif de favoriser l'accès aux expériences internationales en atténuant les obstacles financiers qui pourraient freiner certains étudiants dans leur démarche.

**Contactez le bureau des relations internationales :
Votre premier interlocuteur doit être le responsable de la mobilité.**

**Zakaria DRIFF : z.driff@rush-school.com
+33 1 83 64 41 60**

Préparation du dossier

Vous serez généralement amené à soumettre un dossier incluant votre relevé de notes, un CV, une lettre de motivation détaillant votre projet de mobilité et son impact sur votre parcours académique, ainsi que des justificatifs de votre besoin financier.

Dépôt de votre candidature

Déposez votre dossier conformément aux directives de votre établissement, généralement auprès du service des relations internationales.

Sélection

Le choix des bénéficiaires s'effectue généralement en fonction de critères académiques et sociaux.

Avantages de l'aide à la mobilité internationale

Accès facilité : L'AMI rend les séjours à l'étranger plus accessibles en réduisant le poids financier.

Expérience enrichissante : Un séjour à l'étranger constitue une opportunité précieuse qui peut bonifier votre CV, améliorer votre maîtrise d'une langue étrangère et vous exposer à de nouvelles cultures.

Développement personnel et professionnel : La mobilité internationale offre souvent une occasion significative de développement personnel et peut ouvrir la voie à des opportunités professionnelles à l'international.

En somme, l'Aide à la Mobilité Internationale représente une opportunité exceptionnelle pour vous, étudiants, d'élargir vos horizons académiques et culturels en vous immergeant dans un cadre international, tout en bénéficiant d'un soutien financier. Si vous envisagez une expérience à l'étranger, n'hésitez pas à vous renseigner sur cette aide et les modalités de candidature afin de ne pas manquer cette chance.

*Pour plus d'information **cliquez sur le bouton** ou scannez le **code QR***



Notre Agence Partenaire ADNO

Il s'agit d'une agence de voyages spécialisée dans l'organisation de séjours et d'événements pour les jeunes, offrant des expériences uniques à travers le monde, telles que des week-ends à Londres ou des vacances à Dubaï.

Cette agence propose des voyages en groupe adaptés à diverses organisations, notamment des associations culturelles et des comités d'entreprise.

En tant que partenaire de notre école, elle se charge de la planification d'événements sur mesure pour nos étudiants, garantissant des expériences mémorables à des prix avantageux.

Nos permanences à RUSH SCHOOL

Nous proposons des permanences mensuelles dédiées aux opportunités de mobilité étudiante, animées par Zakaria DRIFF, notre référent mobilité. Ces séances se déroulent le deuxième lundi et le dernier jeudi de chaque mois.

Elles offrent aux étudiants un espace pour obtenir des informations détaillées, poser des questions précises et préparer efficacement leurs démarches pour des études ou des stages à l'étranger.

C'est une excellente occasion pour ceux qui envisagent une expérience internationale d'échanger directement avec un spécialiste et de clarifier tous les aspects de leur projet de mobilité.

Le planning complet des permanences est affiché dans l'établissement.

CONTACTEZ-NOUS

Pour toute question relative à la mobilité internationale, n'hésitez pas à joindre Zakaria DRIFF, notre référent mobilité. Il est à votre disposition pour vous orienter et vous fournir toutes les informations nécessaires concernant les opportunités de mobilité offertes par notre établissement.

N'hésitez pas à le solliciter pour vous aider dans la planification de vos études ou stages à l'étranger.

